

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2011.**

Etaient présents : MM. LECOMTE Guy, BOULARD Jeanne, BUTELLE Chantal, CHAMPION Marie-France, DORMAY Stéphane, FOURNAISE Jérôme, PIGOT Jocelyne, ROCHET Bertrand.

Absents excusés : Monsieur DEPAIX Jean-Claude, Monsieur LORAILLER Franck ayant donné son pouvoir à Monsieur LECOMTE Guy, Monsieur PONCELET Xavier ayant donné son pouvoir à Monsieur LECOMTE Guy.

Secrétaire de séance : Monsieur FOURNAISE Jérôme.

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2011** : Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2011.

**Surtaxe eau** : Monsieur le Maire propose d'augmenter la surtaxe eau de 10 cents sur le budget du service d'eau. Le conseil accepte.

**Délibération n°2011019 : taxe communale sur mètre cube d'eau consommée.**

Afin d'équilibrer le budget au service d'eau,

Le conseil municipal délibère, décide à l'unanimité :

- De fixer à 0,20 € (zéro euro vingt cents) la taxe communale par mètre cube d'eau consommée.
- Cette taxe sera applicable dès la prochaine facturation.

**Budget unique 2011 service eau** : le conseil municipal vote le budget unique 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 11 407 €
- Section d'investissement : 8 579 €

**Subvention aux associations :**

- ADMR	170 €
- Anciens Combattants	125 €
- Cercle de l'Amitié	775 €
- Comité des Fêtes	775 €
- Feuilles d'automne	265 €
- Les Gavroches	110 €
- La pouillonnaise	400 €
- Sapeurs Pompiers	300 €
- Les Amis des Bêtes	80 €
- Nord Football Club	60 €
- Massif de Saint Thierry	100 €
- Famille Rurale	160 €
- APE Collège du Mont d'Hor	70 €

Soit un total prévu de subventions de 3 390 €.

**Subvention au C.C.A.S.**

4 000 €

**Travaux d'investissement** : le conseil, après en avoir délibéré, prévoit les travaux d'investissement suivants pour l'année 2011 :

	Prévu Budget 2011	Crédits Reportés 2010	TOTAL
- Eglise		4 200 €	4 200 €
- Eclairage public	8 500 €	3 900 €	12 400 €
- Rue Jeanne d'Arc	500 €		500 €
- Rue des petits clos	12 500 €	70 000 €	82 500 €
- Route de Cormicy	10 000 €	10 000 €	20 000 €
- Rue des terres et des Blanches Terres	19 500 €	22 100 €	41 600 €
- Chemin du Godat	23 500 €		23 500 €
- Agencement de terrain	3 500 €		3 500 €
- Monuments aux mort	1 500 €		1 500 €
- Atelier		4 500 €	4 500 €
- Mairie		35 300 €	35 300 €
- Salle communale		1 000 €	1 000 €
- Sécurité incendie		1 481 €	1 481 €
- Réserves foncières		1 500 €	1 500 €

**Fixation des taux d'imposition 2011** : Les bases d'imposition ayant déjà augmentées pour 2011 de 2%, le conseil décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et vote les taxes de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 13,94% soit un produit de 43 298 €
- Taxe foncière : 11,84% soit un produit de 24 509 €
- Taxe foncière (non bâti) : 10,65% soit un produit de 5 666 €
- CFE : 12,47% soit un produit de 20 426 €

Le produit fiscal attendu pour 2011 est donc de 93 899 €. Suite à la suppression de la TP et au réajustement de 2010 il nous faut reverser la somme de 10 841 € au FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle de Ressources).

**Budget unique 2011 commune** : le conseil vote le budget unique 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 369 716 €
- Section d'investissement : 242 440 €

**Demande d'occupation du domaine public** : Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande d'occupation du domaine public faite par le comité des fêtes pour la brocante annuelle. Le conseil donne son accord au comité des fêtes pour l'occupation du domaine public à l'occasion de la brocante du 19 juin 2011 de 5h à 19 h et fixe le montant de la redevance à 2,80 € du mètre linéaire.

[Délibération n°2011018 : fixation de la redevance pour occupation du domaine public.](#)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE :

- De fixer la redevance pour occupation du domaine public à 2,80 € par mètre linéaire vendu lors de la brocante 2011.
- Charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**Info sur DSP eau potable commune et syndicat** : Monsieur le Maire explique au conseil que les trois entreprises ont été reçues le 17 mars dernier et ont affiné leurs propositions. Il est prévu de les recevoir à nouveau le 20 avril 2011 afin qu'elles expliquent les dernières modifications de leur projet. La décision sera prise à la suite de cette réunion.

**Divers :**

1°) Monsieur le Maire informe le conseil de la demande de coupe faite par le Cercle de l'Amitié, section moto-cross, et par l'association des Loups Blancs pour la demi-journée de la forme. La coupe pour le moto-cross a déjà été remise.

2°) Monsieur le Maire fait part au conseil d'une invitation à une marche contre les maladies orphelines qui aura lieu le dimanche 15 mai 2011 à REIMS, départ de la Place de l'Hôtel de Ville à 8 h. Les personnes intéressées peuvent s'y rendre et prendre les renseignements en mairie.

3°) Monsieur le Maire propose au conseil l'acquisition d'un vidéo projecteur pour la mairie. Le conseil accepte. Se renseigner sur les différents produits existants.

4°) Un devis pour le nettoyage des vitres a été demandé à la société AG Net, celui-ci se monte à 120 € HT pour les vitres de la salle du conseil, du rez de chaussée et de l'étage. Le conseil accepte ce devis.

5°) Monsieur le Maire rappelle au conseil l'invitation pour la réunion du mardi 26 avril 2011 à 18 h 30 à la mairie pour la préparation de la marche de Saint Aubeu qui est organisée par notre commune cette année. Les personnes ne faisant pas partie du conseil mais pouvant être intéressées par cette manifestation sont les bienvenues à cette réunion.

6°) Monsieur le Maire informe le conseil de la réunion de la commission d'appel d'offres du 17 mai 2011 à 16 h pour l'ouverture des plis pour les travaux de la rue des petits Clos.

7°) Le Sycodec a envoyé une invitation pour la journée portes ouvertes du samedi 7 mai 2011 après midi à Cernay les Reims.

8°) Une triennale de peinture est organisée à Loivre les 22 et 23 octobre prochains, voir s'il y a des personnes du village qui pourraient être intéressées pour exposer ces deux jours.

9°) Monsieur le Maire propose au conseil de demander un devis à une entreprise pour refaire le grillage autour du terrain communal du chemin du Vignoble. Le conseil accepte.

10°) Les frais de notaire suite à l'achat du terrain chemin du Vignoble se montent à 864,59 €.

11°) Monsieur le Maire informe le conseil de la visite de Messieurs LAVIGNE, MARY, SIMON et de Monsieur ETERNOT, représentant de la CIP Nord le 15 avril dernier pour les travaux sur les départementales traversant la commune.

Si la commune a un projet de travaux sur une voirie départementale, les services du département accompagneraient la commune à hauteur de 30% environ.

Il faut choisir l'une ou l'autre des départementales qui traversent le village. Il semble que le plus urgent soit la route de Cormicy à savoir la D530 de Cormicy à Hermonville. Suite à la visualisation des plans cette voie fait 1 112 m. Le département ne dépasse pas 400 € HT du mètre linéaire, ce qui ferait :  
 $1\ 112 \times 400 = 444\ 800$  € (uniquement pour les trottoirs).

Pour être subventionné par le Département, il faut que le PAVE soit approuvé, la maîtrise d'œuvre est locale, il faut consulter un géomètre, et le département doit être associé à toutes ces démarches.

Estimation :  $1\ 112 \times 400 = 444\ 800$  € soit 531 980 € TTC, la subvention du département serait de 133 400 €, il resterait donc à la charge de la commune 398 580 €.

Monsieur le Maire fait part au conseil de simulation d'emprunts sur 10, 15 et 20 ans. Le projet ne serait pas pris en compte avant 2013 par le département au plus tôt (on recule tous les ans !).

Monsieur le Maire propose au conseil de délibérer pour dire l'intention de faire ces travaux dans les limites des capacités de financement de la commune. Le conseil par 9 voix pour et une contre accepte cette délibération.

12°) Monsieur FOURNAISE Jérôme informe le conseil d'un souci avec des locataires de la rue du Général De Gaulle qui possède un chien dangereux qui n'est pas déclaré en mairie et qui se promènerait seul sur la voie publique.

13°) Monsieur ROCHET demande des informations sur l'eau qui coule à côté de la scierie de Cormicy et qui est très noire. Monsieur le Maire lui répond qu'il s'agit certainement d'un drain qui serait percé et qui ferait que l'eau qui s'écoule est très sale. Voir auprès de la mairie de Cormicy, ceci étant sur son terroir.

14°) Monsieur ROCHET demande à Monsieur le Maire s'il a des informations supplémentaires sur le devenir de la base 112. Réponse lui est faite que nous n'avons pas d'informations précises pour l'instant.

15°) Monsieur ROCHET demande un complément d'information suite aux déclarations faite dans la presse concernant le rattachement à Reims Métropole. Selon les informations en la possession de Monsieur le Maire, la commune figure dans le « deuxième cercle ». Les personnes travaillant sur le projet de grande intercommunalité à 13 communes ne sont pas favorables à ce projet de Reims Métropole mais trois communes ont demandé une étude en cas d'intégration de leur commune à la CAR. Affaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire  
Guy LECOMTE